

STRATÉGIE DE L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE DE L'UNION AFRICAINE ET CADRE DÉCENNAL DE MISE EN ŒUVRE:

Renforcer la restauration des
écosystèmes et la résilience des
moyens de subsistance (2024-2034)

Résumé succinct



AVANT-PROPOS



H.E. Moussa Faki Mahamat
Président
Commission de l'Union africaine

L'Afrique est confrontée à la coïncidence et à l'aggravation des défis du changement climatique, des migrations, des risques et conflits liés au climat, de la dégradation des sols, de la désertification, de la pénurie d'eau et de la perte de biodiversité, qui sont autant de défis existentiels pour nos États membres. Ces facteurs de stress et ces chocs ne peuvent être traités sans des efforts continentaux proactifs et collectifs ciblant les impacts et les contraintes de ces défis, qui entravent déjà notre intégration et notre développement. En outre, nous recherchons des approches harmonisées et coordonnées pour une action à plusieurs échelles et une coordination renforcée.

La nouvelle stratégie de l'initiative de la Grande Muraille Verte et le cadre décennal de mise en œuvre (2024-2034) constituent l'une des initiatives phares de notre continent, fournissant un outil pour aider à restaurer nos paysages et à construire des moyens de subsistance résilients. Aujourd'hui, des preuves indigènes

et scientifiques incontestables soulignent comment la restauration des paysages peut directement lutter contre la désertification et la dégradation des terres en contribuant à la résilience des écosystèmes, rendant le continent et ses habitants plus adaptables aux changements de l'environnement. Cela peut à son tour contribuer à la réalisation de nos aspirations en matière de développement décrites dans l'Agenda 2063, et nous aider à atteindre nos objectifs plus larges en matière de développement durable grâce à l'amélioration de la diversité biologique, à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci, à l'amélioration de la quantité et de la qualité de l'eau et à la réduction des risques de catastrophe. En outre, la restauration des terres peut fournir des moyens de subsistance et des possibilités d'emploi aux femmes, aux hommes et aux jeunes de notre continent et permettre une paix et une sécurité accrues tout en regroupant les avantages de renforcement de la résilience découlant des solutions fondées sur la nature pour soutenir durablement le bon fonctionnement des services écosystémiques.

Répondre efficacement à ces multiples défis environnementaux et sociaux nécessitera une collaboration et des synergies approfondies. En tant que continent, nous devons travailler ensemble pour établir des partenariats efficaces et significatifs avec la communauté internationale au sens large.

Beaucoup de travail a déjà été accompli et nous félicitons les États membres et les communautés économiques régionales qui ont réalisé des progrès substantiels dans la réalisation des objectifs de restauration des terres à ce jour.

La stratégie révisée de la Grande Muraille Verte a considérablement évolué depuis son lancement en 2007, en réponse à l'avancée des déserts au moyen d'une bande de

plantations d'arbres. Aujourd'hui, cette initiative couvre une mosaïque de différentes utilisations des terres avec pour objectif commun la restauration des fonctions et des services des écosystèmes, tout en renforçant la résilience des populations. En 2023, plus de 25 États membres supplémentaires d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe rejoindront les États membres initiaux du Sahara et du Sahel, y compris les onze États membres de l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte, atteignant ainsi le véritable statut panafricain tel qu'il a été conçu.

Cette nouvelle stratégie et son cadre de mise en œuvre constituent un instrument essentiel pour renforcer notre collaboration régionale dans la lutte contre la dégradation des sols, la désertification, les sécheresses et les tempêtes de sable et de poussière qui entraînent une pénurie d'eau, une perte de biodiversité et un changement climatique avec des effets et des impacts dévastateurs sur la vie, les moyens de subsistance et l'existence paisible de nos communautés. Il fournit un cadre pour une action commune et exprime clairement nos besoins et nos priorités en tant que continent. S'il est mis en œuvre efficacement, il libérera le potentiel de l'Afrique dans la construction de communautés et d'économies résilientes au changement climatique, qui font partie intégrante de notre vision continentale pour "une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, représentant une force dynamique dans l'arène internationale". Il nous incombe maintenant à tous de veiller à ce que ce document devienne un document vivant, qui informe et enrichit nos actions collectives aux niveaux local, national, régional et mondial.

J'appelle tous les États membres, les communautés économiques régionales et nos partenaires de développement, nos collaborateurs, nos sympathisants et ceux qui croient aux idéaux de l'initiative de la Grande Muraille Verte à se joindre à la Commission de l'Union africaine pour utiliser ce document afin d'accélérer la réalisation des objectifs et des aspirations en matière de restauration et de résilience.



La stratégie vise à améliorer la compréhension des nouveaux moteurs de changement sous-jacents sur notre continent et à les aborder de manière intégrée, inclusive et holistique afin de renforcer la résilience des communautés face aux pressions et aux incertitudes considérables auxquelles nous sommes confrontés en tant que continent aujourd'hui.

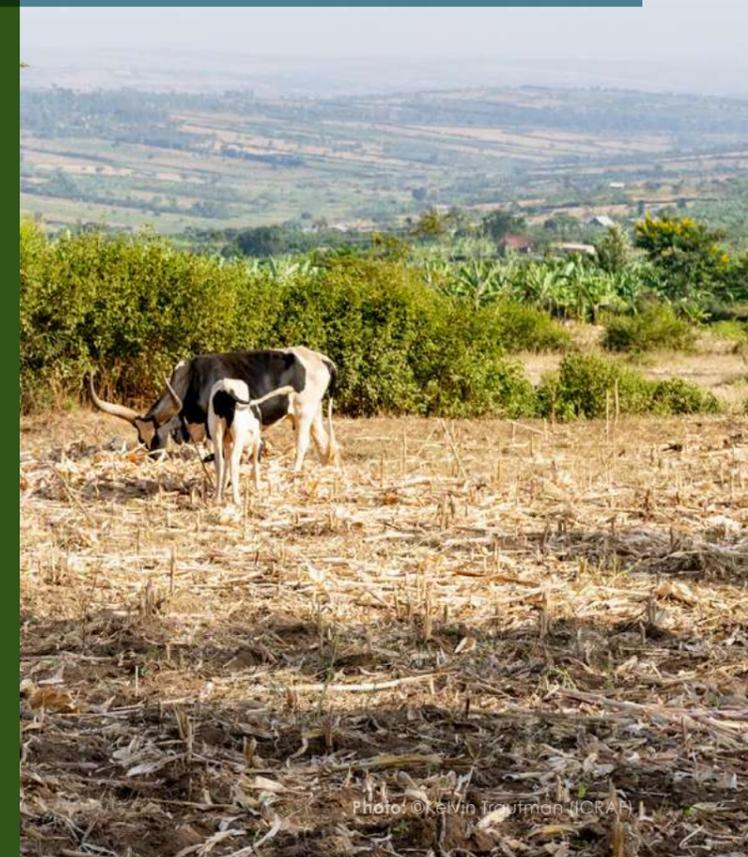


Photo: © Kevin Treuiman/ICRAF



H. E. Josefa Leonel Correia Sacko

Commissaire

Agriculture, développement rural, économie bleue et développement durable

Commission de l'Union africaine

S'appuyant sur les piliers de nos stratégies régionales harmonisées de la Grande Muraille Verte existantes et sur les efforts et les aspirations des États membres africains, cette nouvelle stratégie de l'Initiative de la Grande Muraille Verte de l'Union africaine et son cadre décennal de mise en œuvre (2024-2034) fournissent un mécanisme pour une approche harmonisée et coordonnée de l'action collective multi-échelle pour la restauration des paysages et la construction de moyens de subsistance résilients.

La stratégie définit une nouvelle vision et une nouvelle voie à l'échelle du continent et comprend des principes, des priorités et des domaines d'action communs pour y parvenir à l'échelle panafricaine, en se concentrant sur les efforts visant à approfondir notre collaboration et notre inclusion parmi les diverses parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur des échelles.

Notre vision est de transformer les paysages africains en bastions de productivité et de résilience, assurant un avenir durable à tous ses habitants. Il est important de noter que cette nouvelle stratégie et ce

cadre de mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille Verte s'appuient sur plus d'une décennie de travail axé sur la mise en œuvre de l'initiative, et qu'ils cherchent à améliorer la compréhension des moteurs de changement sous-jacents émergents sur notre continent et à les aborder d'une manière intégrée, inclusive et holistique afin de construire une résilience communautaire plus transformatrice et durable face aux stress et aux incertitudes considérables auxquels nous sommes confrontés en tant que continent aujourd'hui.

Cette nouvelle stratégie et ce nouveau cadre pour la Grande Muraille Verte reposent sur un large éventail de principes fondamentaux. Elle aspire à être dirigée et détenue par les Africains, à promouvoir l'intégration régionale, la subsidiarité, l'appropriation locale et les approches inclusives centrées sur les personnes. Il cherche également à renforcer la transformation des genres, à intégrer les connaissances et les pratiques traditionnelles et indigènes, et à promouvoir des transitions justes et équitables afin d'intensifier la restauration des terres. L'intersectionnalité, la transparence, la responsabilité, l'efficacité et la gestion adaptative sont également des principes clés de la stratégie et du cadre de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte, et elle cherche à aligner les plans et les priorités sur une approche systémique et économique globale, en promouvant une collaboration et une coordination efficaces entre les disciplines, les secteurs et les institutions.

L'importance de la co-conception et de la mise en œuvre conjointe de pratiques et de processus transformateurs de restauration, de résilience et de développement émergeant de l'inclusion et du leadership des femmes et des jeunes est également au cœur de ce document. La stratégie tisse les fils de l'engagement communautaire, de la recherche scientifique, de l'application pratique et de l'élaboration des politiques en une tapisserie cohérente qui soutient les systèmes alimentaires résilients, la gestion durable des terres, les chaînes de valeur et

l'esprit d'entreprise.

Pour que la stratégie et le cadre de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte soient effectivement mis en œuvre, il est essentiel que des partenariats élargis soient établis pour la gestion et l'échange des connaissances, le développement des capacités, le plaidoyer et la mobilisation des ressources. En outre, les initiatives, politiques et stratégies existantes dont les objectifs sont complémentaires peuvent être mises à profit pour accélérer la réalisation des buts et objectifs de la Grande Muraille Verte. Cette stratégie et ce cadre de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte sont informés et guidés par les efforts et les aspirations des États membres et des régions d'Afrique en matière de climat, de biodiversité et de risques de catastrophes. Elle s'aligne aussi étroitement sur d'autres cadres et projets continentaux, tels que l'agenda, les programmes et les projets du Programme détaillé de développement agricole africain de la Déclaration de Malabo, le Plan d'investissement prioritaire décennal 2021-2030 de l'Agence panafricaine pour l'initiative de la Grande Muraille Verte, notre Stratégie et Plan d'action sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032), le plan d'action pour la relance Verte, la stratégie de réduction des risques de catastrophe pour l'Afrique, la stratégie pour la biodiversité, la gestion durable des forêts et le cadre pour l'Afrique, le programme d'action pour la mise en œuvre du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 en Afrique, et la stratégie africaine de lutte contre l'exploitation et le commerce illicites de la faune et de la flore sauvages en Afrique.

La stratégie complète également d'autres programmes phares de l'Union africaine et de l'Agence de développement de l'Union africaine - Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, notamment l'initiative de restauration des paysages forestiers africains, l'alliance mondiale Evergreen, le programme "Un milliard d'arbres pour l'Afrique", le programme de

développement des infrastructures pour l'Afrique et la zone de libre-échange continentale africaine, pour n'en citer que quelques-uns.

Nous pensons que cette stratégie et ce cadre de mise en œuvre constituent un point de convergence important pour les trois conventions mondiales de Rio, à savoir la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et la Convention des Nations unies sur la diversité biologique. Il vise également à garantir sa contribution en tant que pierre angulaire du programme de neutralité en matière de dégradation des terres et de la décennie pour la restauration des écosystèmes, en aidant à atteindre des objectifs clés des objectifs de développement durable des Nations unies.

Dès le départ, cette stratégie et ce cadre de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte visent à clarifier les rôles et les responsabilités de l'engagement pour atteindre les buts et les objectifs envisagés. Elle souligne donc l'importance d'accords et de mécanismes de coordination entre les régions, les institutions, les agences, les partenaires et les parties prenantes.

Les Communautés économiques régionales, les États membres, les agences régionales et de la Grande Muraille Verte, les partenaires au développement, les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et les citoyens en général, ainsi que les partenaires locaux et internationaux, doivent apporter un soutien important à la mise en œuvre de la Stratégie panafricaine de la Grande Muraille Verte et de son Cadre de mise en œuvre. Cela est essentiel pour atteindre les objectifs de la stratégie, ainsi que pour étendre les domaines prioritaires nécessaires à la gestion durable des terres, à la restauration des paysages et à la résilience des moyens de subsistance grâce à des solutions basées sur la nature au cours des dix prochaines années.



CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Photo: ©Kelvin Trautman (ICRAF)

L'initiative de la Grande Muraille Verte est une initiative phare de l'Union africaine, lancée en 2007 pour répondre à la menace croissante de l'avancée de la désertification. Initialement envisagée comme une longue bande d'étroites plantations d'arbres dans le Sahel et le Sahara, l'initiative de la Grande Muraille Verte a aujourd'hui évolué vers une mosaïque de différentes utilisations des terres, visant à restaurer les terres agricoles, pastorales, arides et forestières afin de soutenir les fonctions et les services d'un écosystème sain, tout en renforçant les moyens de subsistance, le bien-être et la résilience des populations face à la myriade de stress et de chocs auxquels la région est sujette.

Depuis sa forme initiale, l'initiative de la Grande Muraille Verte a évolué à la fois dans son approche, son ambition et sa portée géographique. Le passage de l'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel à l'initiative de la Grande Muraille Verte signifie une évolution vers une approche plus globale, à l'échelle du continent, de la durabilité environnementale. Outre les 11 pays membres initiaux associés à l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte, l'initiative de la Grande Muraille Verte englobe désormais 25 pays supplémentaires d'Afrique du Nord, de l'Est, du Sud et de l'Ouest. Trois autres pays, le Sud-Soudan, le Kenya et l'Ouganda, ont exprimé leur intérêt à ce stade.



- Les 11 pays du Sahel et de la Corne de l'Afrique, membres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte: Burkina Faso, Tchad, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Soudan. Nombre de ces pays ont été les pionniers de l'initiative.
- Les pays qui ont participé aux projets Sahel et Afrique de l'Ouest et BRICKS en soutien à la Grande Muraille Verte financés par le Fonds pour l'environnement mondial et la Banque mondiale, comprenaient le Bénin, le Ghana et le Togo (en plus d'autres pays membres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte déjà mentionnés).
- Les pays d'Afrique australe sous les auspices de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe et avec le soutien de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et des mécanismes mondiaux de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Il s'agit des pays suivants L'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.
- Autres pays pionniers ne faisant pas partie de l'Agence panafricaine: Algérie, Cameroun, Cap-Vert, Libye, Égypte, Gambie, Tunisie, Somalie et Côte d'Ivoire. Le Sud-Soudan, le Kenya et l'Ouganda ont manifesté leur intérêt pour une adhésion.

Figure 1. Les membres actuels de l'initiative de la Grande Muraille Verte.

Consciente du potentiel extraordinaire d'une réponse à l'échelle du continent à la dégradation des terres, à la désertification et au changement climatique, et consciente de la nécessité d'une révision urgente, la Commission de l'Union Africaine a élaboré un cadre révisé qui servira de programme de coordination global pour l'initiative de la Grande Muraille Verte. Cette stratégie encourage une approche intégrée et holistique de la réhabilitation des terres et du développement résilient au climat parmi ses États membres, Communautés économiques régionales, Agences et partenaires. En outre, cette approche cohérente guide la

planification du développement intégré à différentes échelles pour soutenir les priorités combinées de la gestion durable des terres, de l'eau et de la diversité biologique, de l'adaptation au climat et de l'atténuation de ses effets, ainsi que du bien-être humain. Le fait que l'initiative de la Grande Muraille Verte se concentre naturellement sur les paysages et leurs habitants, y compris des dizaines de millions de petits exploitants agricoles, d'éleveurs et de résidents des villes rurales, en fait une approche radicalement nouvelle pour réaliser la restauration à grande échelle.

Alignement des politiques, programmes, projets et engagements existants

Afin de soutenir les efforts de l'Union africaine pour atteindre et dépasser ses objectifs ambitieux sur une période de dix ans, cette stratégie définit une vision continentale globale et expose clairement un certain nombre d'objectifs, de priorités et d'approches clés pour y parvenir. Soutenue par un plan de mise en œuvre à long terme, cette stratégie tente également d'accélérer l'opérationnalisation des engagements et des activités et d'aligner les partenaires de mise en œuvre sur les priorités et les objectifs de la stratégie.

Dans le cadre de la réalisation d'une vision commune pour un avenir prospère, sûr, inclusif et innovant pour l'Afrique, et sur la base des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, cette stratégie s'appuie sur l'engagement du continent à assurer simultanément une approche multilatérale efficace pour lutter contre la dégradation des terres, la perte de diversité biologique, la pénurie d'eau, ainsi que pour garantir la protection des moyens de subsistance et des emplois des populations et le renforcement d'un développement résilient au climat à grande échelle grâce à la réalisation

de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable.

Cette stratégie cherche à s'aligner fortement sur les engagements pris par les États membres dans le cadre d'accords mondiaux, tels que l'accord de Paris de la convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification, et le Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal de la convention des Nations unies sur la Diversité Biologique, ainsi que les objectifs fixés dans le cadre de la Décennie pour la restauration des écosystèmes.

En outre, la stratégie vise à compléter d'autres politiques et projets de développement vert et durable du continent (figure 2). Cette stratégie n'a pas pour but de remplacer les institutions existantes ou de mettre en place de nouvelles structures. Elle a été élaborée pour améliorer les initiatives existantes et pour renforcer la cohérence et la coordination entre les plans, les politiques et les projets.



Figure 2. La Grande Muraille Verte contribue aux plans, actions, cadres et stratégies indicatifs de l'Afrique.¹

1. Reverdir l'Afrique. 2023. [Rapport final sur le reverdissement de l'Afrique](#). CIFOR-ICRAF.

Répondre aux mégatendances: la situation actuelle

Cette stratégie répond aux multiples crises et mégatendances émergentes et accélérées auxquelles le continent est confronté aujourd'hui. Il s'agit notamment de la reprise économique dans un monde post-COVID-19, de l'augmentation des migrations et des conflits, de la montée constante des autocraties mondiales, des questions émergentes liées à l'intelligence artificielle, de l'instabilité financière mondiale et des déficits croissants en matière d'alimentation, d'eau, de travail, de sûreté et de sécurité.

Les systèmes socio-écologiques mondiaux sont confrontés à de nombreuses menaces et à des taux élevés de dégradation, tandis que les impacts climatiques en Afrique, en particulier dans les environnements arides et semi-arides, sont significatifs, étendus et potentiellement catastrophiques. Les effets du changement climatique devraient interagir avec les facteurs de migration existants, tels que la pauvreté, les conflits, le manque d'opportunités et la marginalisation politique, et les exacerber.

Entre 2004 et 2022, la sous-alimentation a augmenté dans la plupart des régions

d'Afrique.² En outre, le nombre de déplacements dus à des catastrophes a été multiplié par trois pour atteindre 7,4 millions, le chiffre le plus élevé jamais enregistré pour la région (figure 3).³ À mesure que les effets du changement climatique s'intensifient, le risque de déplacements forcés et de migrations augmente, l'accroissement du nombre de personnes augmentant la pression sur les communautés d'accueil et la probabilité d'une montée des tensions (figure 4). Les guerres et les conflits sont concentrés de manière disproportionnée dans les régions arides, tandis que les pays en proie à des conflits armés sont affectés de manière disproportionnée par la variabilité et les extrêmes climatiques.

L'inégalité entre les sexes reste préoccupante, même si des progrès ont été accomplis dans certains domaines, comme la représentation politique des femmes. Les inégalités dans l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services de base persistent, les groupes marginalisés, notamment les minorités ethniques et les réfugiés, étant confrontés à des défis disproportionnés.

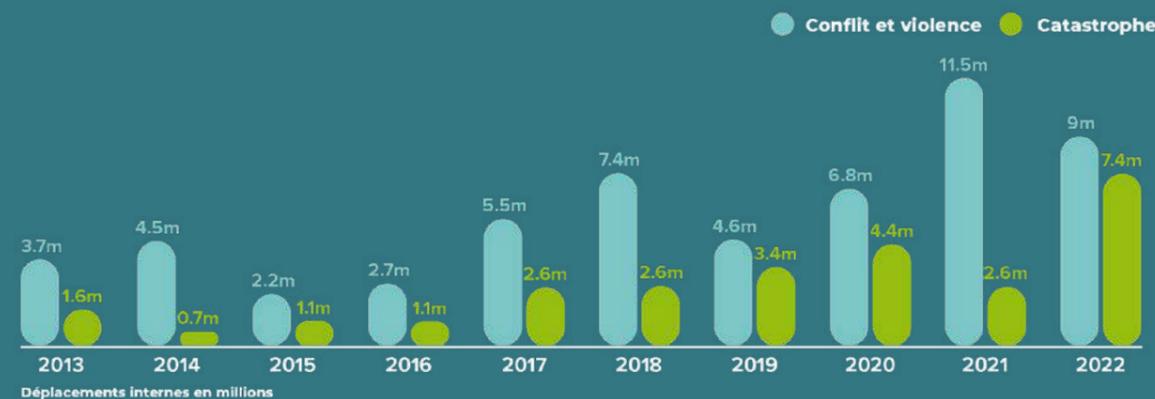


Figure 3. Déplacements internes dus aux conflits, à la violence et aux catastrophes en Afrique subsaharienne, 2013-2022.³

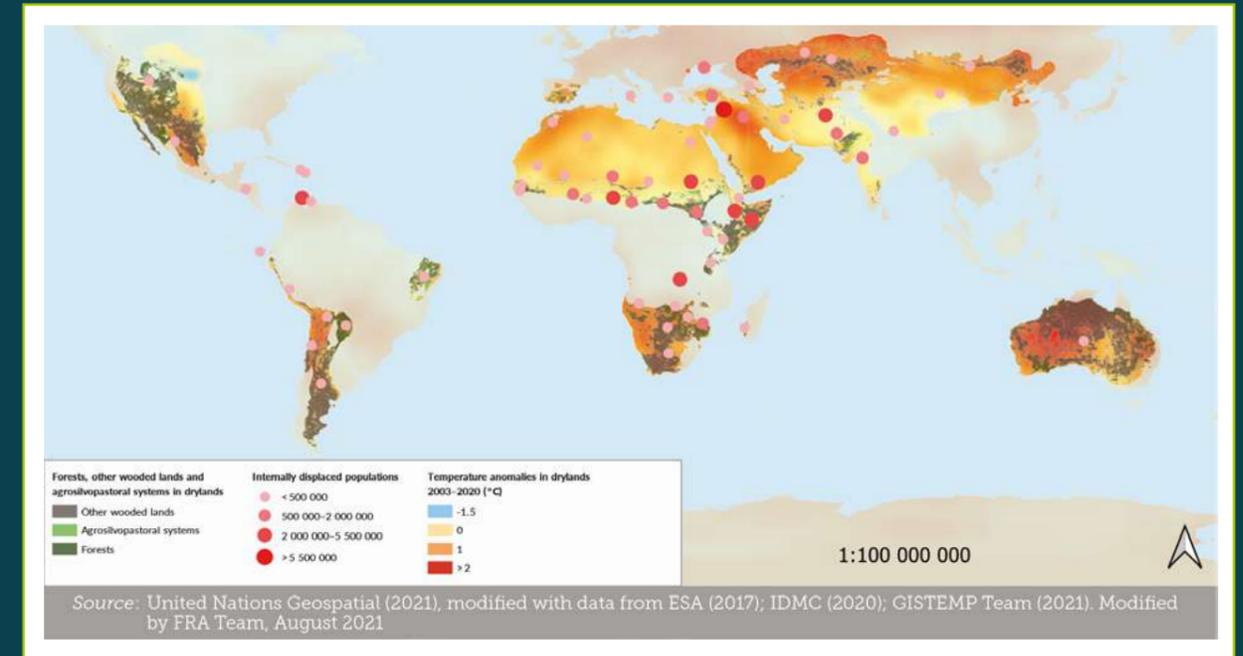


Figure 4. L'interconnexion entre les anomalies de température et les déplacements internes de populations dans les forêts et autres terres boisées des zones arides et dans les zones agrosylvopastorales.⁴

La restauration de la santé des paysages et de l'environnement peut atténuer les différentes facettes de ces polycrises, en renforçant simultanément la résilience, la diversité biologique et la sécurité hydrique, tout en apportant de nombreux avantages stabilisateurs aux communautés dont la vie et les moyens de subsistance dépendent des fonctions écosystémiques sous-jacentes. En outre, ces paysages seront bien mieux à même de résister à l'avancée des déserts et à la tendance à l'augmentation démographique, associée à une gestion non durable des terres et à la crise climatique. Un traitement plus approfondi des données et des tendances socio-écologiques est disponible dans le document complet de la stratégie.

Les zones arides africaines couvrent les deux tiers du continent et abritent les deux cinquièmes de la population.⁵ Les zones arides connaissent des précipitations variables, des sécheresses et des inondations régulières qui entraînent des pénuries alimentaires, des pénuries d'eau et des niveaux de pauvreté parmi les plus élevés au monde, ce qui conduit à des crises humanitaires et à des migrations. C'est pourquoi ces paysages vulnérables sont ciblés par l'initiative de la Grande Muraille Verte afin de renforcer la prospérité et la résilience. L'encadré 1 ci-dessous décrit certaines des principales caractéristiques des zones arides d'Afrique.

2. FAO. 2023. *Suite d'indicateurs de sécurité alimentaire*. In : FAOSTAT. Rome. [Cité le 12 juillet 2023].

3. GRID, 2023. *Déplacements internes et sécurité alimentaire*. Rapport mondial sur les déplacements internes.

4. FAO, CGIAR and CARE. 2021. *Déployer une approche humanitaire, de développement et de paix : Explorer, renforcer et faire revivre les écosystèmes des zones arides* – Document de travail sur la foresterie. Document de discussion sur la foresterie. Rome.

5. FAO. 2019. *Arbres, forêts et utilisation des terres dans les zones arides : La première évaluation mondiale*. FAO Foresterie. Paper No. 184. Rome.

ENCADRÉ 1. Principales caractéristiques des zones arides africaines

Les zones arides sont définies comme des terres où le rapport entre les précipitations annuelles et l'évapotranspiration potentielle annuelle moyenne, également connu sous le nom d'indice d'aridité, ne dépasse pas 0,65. Les zones arides africaines couvrent les deux tiers du continent, dont les trois cinquièmes des terres agricoles, et abritent les deux cinquièmes de la population. En outre, si l'on tient compte des zones arides "présumentées" (zones présentant des caractéristiques de zones arides mais dont l'indice d'aridité est supérieur ou égal à 0,65), la superficie couverte est bien plus importante (figure 5).⁵

Les zones sèches varient de hyperarides, arides, semi-arides à subhumides sèches, et sont des régions où la production primaire est limitée par la disponibilité de l'eau. Ces zones se caractérisent également par des précipitations faibles et irrégulières, des sécheresses, des vagues de chaleur et des inondations occasionnelles. Les caractéristiques biophysiques distinctes des zones arides les rendent très sensibles aux effets négatifs du changement climatique. La hausse des températures, les modifications des précipitations et des régimes pluviométriques, l'utilisation des terres, la disponibilité des nutriments, le carbone atmosphérique et les autres émissions de gaz à effet de serre sont les principaux facteurs de l'expansion sans précédent des zones arides. En outre, les zones arides sont associées à une dégradation substantielle des sols et sont extrêmement vulnérables aux chocs environnementaux graves. En

2021, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué qu'en Afrique, jusqu'à 65 % des terres productives sont dégradées, tandis que 45 % des terres du continent connaissent une désertification croissante.⁶ L'érosion des sols est reconnue depuis longtemps comme un processus majeur de dégradation des terres qui entraîne des pertes de productivité et de diversité biologique, une diminution de la résilience des paysages et une vulnérabilité accrue au changement climatique. Malgré cela, les résultats d'une évaluation mondiale montrent que les zones arides africaines ne sont pas des terres en friche, mais des paysages productifs dotés d'un potentiel économique et d'une valeur environnementale considérables.⁵

La figure 6 montre les zones arides d'Afrique avec les délimitations de l'utilisation des terres. Comme prévu, ces zones hyperarides et arides sont dominées par d'autres terres et des prairies, et les catégories semi-arides et subhumides sèches sont dominées par les prairies, suivies par les forêts et les terres cultivées.⁷

Cependant, les simulations de modèles montrent clairement que la poursuite du réchauffement climatique rendra les zones arides de la planète plus sèches au fil du temps. Les modèles climatiques prévoient une évapotranspiration élevée et une diminution de l'humidité du sol dans les régions arides et semi-arides d'Afrique, ce qui laisse supposer que certaines prairies tropicales pourraient devenir plus sèches et impropres à l'agriculture.⁸

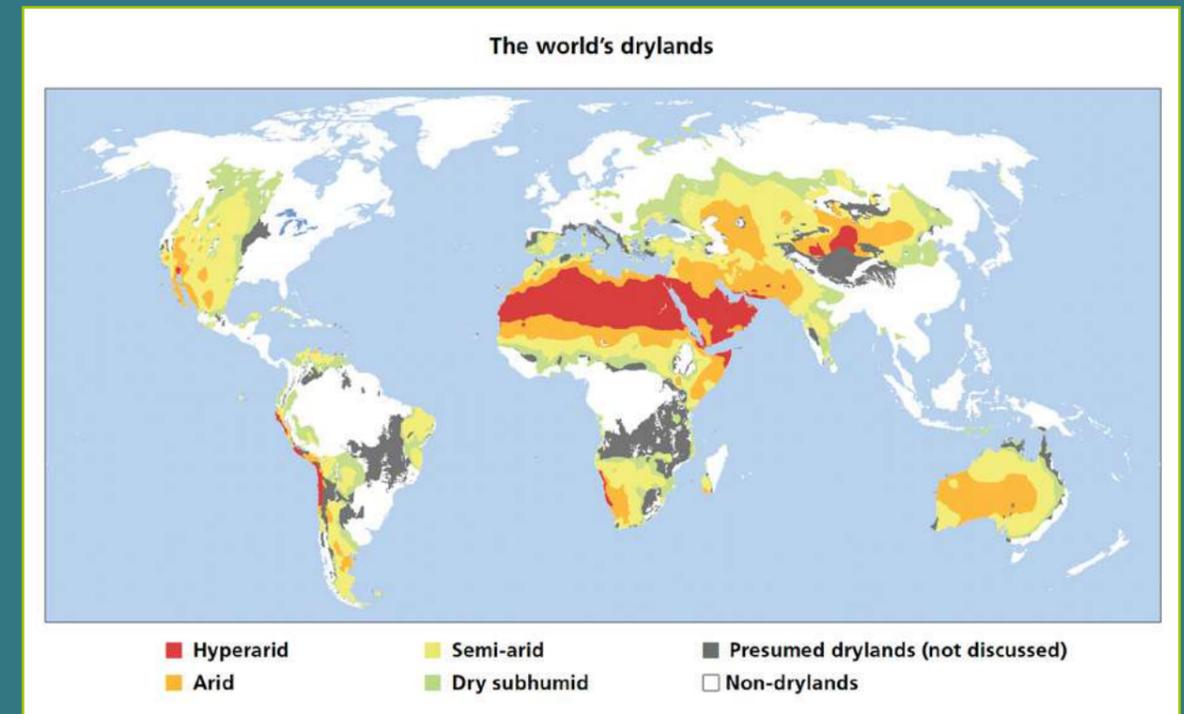


Figure 5. Zones arides mondiales présentant les différents types de zones arides africaines.⁵

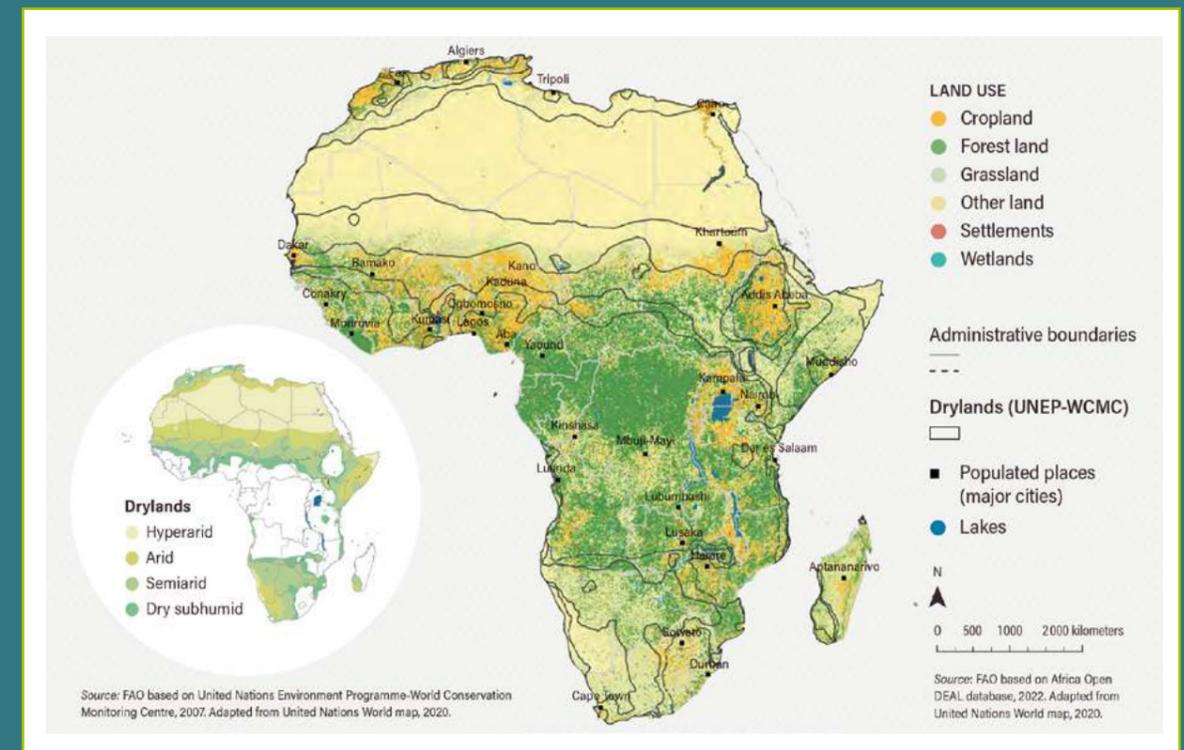


Figure 6. Carte des délimitations de l'utilisation des terres en Afrique avec les limites des zones arides. Carte des délimitations de l'utilisation des terres en Afrique avec les limites des zones arides.⁷

6. Berrahmouni, N. and Mansourian, S. 2021. *Revue de la restauration des forêts et des paysages en Afrique*. Accra. FAO and AUDA-NEPAD.

7. Sacande M., Guarnieri L., Maniatis D., Marchi G., Martucci A., Mollicone D., Morales C., Oubida R.W. and Paus Diaz A.S. 2022. *Africa Open Data for Environment, Agriculture and Land (DEAL) et la Grande Muraille Verte d'Afrique*. Rome, FAO.

8. Schmidhuber, J., and F.N. Tubiello, 2007: La sécurité alimentaire mondiale dans le contexte du changement climatique. *Proc. Natl. Acad. Sci.*, 104, 19703-19708, doi:10.1073/pnas.0701976104.

Renforcer les partenariats, la coordination et les mécanismes de gouvernance

Aujourd'hui, l'initiative de la Grande Muraille Verte se trouve à la croisée des chemins. Son histoire récente offre l'occasion de tirer les leçons des échecs et des succès passés, de revoir et de co-concevoir les objectifs et les buts de la stratégie en fonction des dernières avancées scientifiques, des développements, des ambitions et des réflexions du continent. C'est l'occasion de faire le point et de renforcer les principaux mécanismes de cadrage stratégique, de coordination et de gouvernance d'une stratégie continentale révisée, en cherchant à clarifier le rôle et le mandat des acteurs clés, tels que la Commission de l'Union africaine, l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte, les Communautés économiques régionales et les États membres. En outre, elle offre la possibilité de renforcer et de créer des partenariats stratégiques et des mécanismes de coordination nécessaires pour améliorer la mise en œuvre de la stratégie et garantir la réalisation des objectifs fixés. Il s'agit notamment de définir les rôles essentiels d'un ensemble diversifié d'acteurs non étatiques et de groupes vulnérables. Cela permet également d'améliorer les modalités d'engagement afin d'accroître la participation et l'inclusion à grande échelle. Pour réaliser la vision et les objectifs de la stratégie, un processus d'engagement multipartite, multisectoriel et multi-échelle réellement inclusif est nécessaire pour la planification, la prise de décision et la mise en œuvre. En outre, un suivi, une réflexion et une responsabilisation fondés sur des données probantes en vue d'une gestion souple et adaptative sont essentiels pour définir l'adoption de la stratégie et son succès à long terme.

“

La stratégie tisse les fils de l'engagement communautaire, de la recherche scientifique, de l'application pratique et de l'élaboration des politiques en une tapisserie cohérente qui soutient les systèmes alimentaires résilients, la gestion durable des terres, les chaînes de valeur et l'esprit d'entreprise.

BÂTIR SUR LES CADRES EXISTANTS ET RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES DANS LES ÉVALUATIONS PRÉCÉDENTES

Photo: ©Kelvin Traufman (ICRAF)

Ce cadre révisé s'appuie sur la stratégie régionale harmonisée de 2012 pour la mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel. En outre, il intègre et développe les domaines prioritaires identifiés dans les stratégies associées, y compris la Communauté de Développement de l'Afrique australe, la Stratégie de l'Initiative de la Grande Muraille Verte (2022) et l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte et Plan décennal d'Investissement Prioritaire. Cette stratégie

s'appuie également sur les enseignements tirés de deux décennies de mise en œuvre de la stratégie d'accélération de la Grande Muraille Verte de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (2021) et du plan d'investissement prioritaire de l'initiative de la Grande Muraille Verte (2021-2030) pour l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte. Les piliers de ces stratégies ont contribué à l'élaboration de la stratégie continentale, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1. Piliers des stratégies récentes contribuant à la stratégie continentale.

GRANDES CATÉGORIES	Mise en œuvre de la Grande Muraille Verte Situation et perspectives à l'horizon 2030 - Piliers (2021) 	Stratégie de la Communauté de développement de l'Afrique australe pour la mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille Verte - Piliers 	Plan d'investissement prioritaire 2021-2030 Portefeuille décennal (2021) 	État d'avancement de la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte et voie à suivre Piliers transversaux
RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET CADRES DE GOUVERNANCE	Cadre économique et institutionnel favorable à une gouvernance efficace, à la durabilité, à la stabilité et à la sécurité	Développement économique et commercial transformateur Moyens de subsistance contre création de richesses, emplois verts , écotourisme, communautés équitables et résilientes , gestion des déchets et économie circulaire , développement du secteur privé	Développement économique résilient et sécurité Promotion d'emplois verts productifs, amélioration de l'accès aux besoins et services de base et aux services sociaux	Gouvernance
SYSTÈMES DE PRODUCTION	Investissement dans les petites et moyennes exploitations agricoles et renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux et de l'organisation des exportations	Renforcement de la productivité agricole et résilience des systèmes alimentaires Sécurité alimentaire, chaînes de valeur, irrigation, commercialisation, pêche, agriculture et élevage intelligents face au climat	Développement économique résilient et sécurité Développement et amélioration des opportunités locales prometteuses, sécurité alimentaire et nutritionnelle	
SANTÉ DES ÉCOSYSTÈMES	Restauration des sols et gestion durable des écosystèmes	Écosystèmes productifs et résilients (terres, biodiversité et changement climatique) Restauration des terres, gestion des sols, agroforesterie, forêts, pâturages, zones humides, zones côtières (mur bleu), aménagement du territoire, solutions fondées sur la nature, faune et flore sauvages, gestion des ressources naturelles, eau pour tous, lutte contre la sécheresse et la pénurie d'eau	Gestion et développement durables des terres, des ressources en eau et de la biodiversité Restauration et développement des terres et protection de la biodiversité Mobilisation et gestion intégrée des ressources en eau et aménagement des bassins versants	Réduction des risques de catastrophes et systèmes d'alerte précoce

ADAPTATION AU CLIMAT	Infrastructures résistantes au climat et accès aux énergies renouvelables	Infrastructure Verte résistante au climat Accès aux énergies renouvelables Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au service de l'accès et du développement	Actions en faveur du climat et économie Verte Adaptation et résilience au changement climatique et croissance Verte, la croissance Verte et le développement des énergies renouvelables, la gestion de la vulnérabilité aux risques climatiques	Technologies Vertes et transfert de technologies
DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS	Renforcement des capacités		Renforcement des capacités scientifiques et techniques Mobilité et réseaux scientifiques et techniques, Gestion des connaissances et de l'innovation, Renforcement des capacités logiques, scientifiques et techniques, Centres d'appui au développement et à la résilience des terroirs	Renforcement des capacités (connaissances, éducation, sensibilisation, recherche et innovation)
INFORMATION, MARKETING ET PLAIDOYER			Information, marketing et plaidoyer Suivi, évaluation et information ; Connaissance, communication, marketing et plaidoyer	
GENRE ET JEUNESSE				Genre et La jeunesse
MOBILISATION DES RESSOURCES				Mobilisation des ressources et financements innovants

Bien que la Grande Muraille Verte reste l'une des initiatives les plus inspirantes de l'Afrique pour l'Afrique, elle n'a pas été en mesure d'atteindre les objectifs de restauration qu'elle s'était initialement fixés. Depuis son lancement en 2012, l'initiative de la Grande Muraille Verte a fait l'objet de nombreuses évaluations indépendantes^{9,10,11}, dont les conclusions et les principales recommandations ont été intégrées dans les révisions de la présente stratégie. Sur la base des résultats cumulés, cette stratégie révisée vise à:

- **Relever les défis de la gouvernance et de la coordination institutionnelle:** Clarifier les rôles et les responsabilités entre les entités de l'initiative de la Grande Muraille Verte; promouvoir la transparence, la divulgation et la responsabilité; renforcer le suivi du retour sur investissement; promouvoir une collaboration accrue entre les secteurs et les ministères; et clarifier les critères d'adhésion à l'initiative de la Grande Muraille Verte.
- **Renforcer la participation de tous et l'établissement de:** Promouvoir des approches collaboratives avec les acteurs étatiques et non étatiques; améliorer les calendriers à long terme pour l'engagement et la planification; et promouvoir l'appropriation et l'engagement de la communauté.
- **Relever les défis techniques:** Fournir les technologies et les capacités appropriées; combler les lacunes en matière de données, de partage des données et d'utilisation des preuves et de l'expérience; accroître les investissements dans le développement des capacités, la gestion des connaissances, l'apprentissage mutuel et les communications.

9. UNCCD. 2020. [État d'avancement de la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte et perspectives à l'horizon 2030](#). Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte et gouvernement irlandais.

10. UNCCD. 2023. Évaluation indépendante de l'accélérateur de la GMV. UNCCD.

11. Transparency International. 2023. [Cartographie et évaluation de la gouvernance de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel](#).



VERS UN NOUVEAU PARADIGME: L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE 2.0

Photo: ©Kelvin Trautman (ICRAF)

- **S'appuyer sur le site pour les systèmes de suivi, de notification et de vérification:** Renforcer le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et l'établissement de rapports; combler les lacunes en matière de capacités de suivi, d'établissement de rapports et de vérification; et fournir des données comparables et les partager.
- **Renforcer l'environnement politique favorable et l'engagement politique en faveur de l'initiative de la Grande Muraille Verte:** Fournir une vision globale pour l'initiative de la Grande Muraille Verte; répondre aux préoccupations concernant l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes; et reconnaître les droits fonciers et arboricoles.
- **Relever les obstacles au financement:** Envisager un calendrier d'investissement détaillé et une approche programmatique; promouvoir un financement basé en Afrique; rechercher des financements supplémentaires - tant en qualité qu'en quantité; et encourager le suivi des promesses jusqu'au financement effectif sur le terrain.

L'initiative de la Grande Muraille Verte 2.0 offre une occasion précieuse d'informer et de renforcer la prise de décision, de développer la résilience et d'incorporer les approches les plus réussies et les enseignements tirés, afin de:

- Mettre en œuvre une restauration des paysages à l'échelle de la communauté;
- Adopter des approches et une direction participatives multipartites, multisectorielles et multi-échelles;
- Intégrer les connaissances scientifiques et spécialisées des chercheurs, des citoyens scientifiques et des connaissances indigènes/traditionnelles;
- Inclure des cadres et des indicateurs de suivi, de réflexion, d'apprentissage et de gestion adaptative;
- Donner la priorité et explorer de nouvelles voies et incitations financières par le biais de chaînes de valeur, basées sur la restauration des terres et d'autres mécanismes de financement innovants;
- Renforcer l'alignement et la cohésion des politiques; et
- Prendre en compte l'incertitude et adopter une planification prévisionnelle.

Des normes indicatives sont données pour guider le développement de cette deuxième itération de l'initiative de la Grande Muraille Verte et faciliter les changements nécessaires pour augmenter massivement les efforts de restauration des terres et renforcer la résilience pour les personnes que ces paysages soutiennent, elles incluent:

- **Engager toutes les parties prenantes** - L'engagement et l'inclusion sont essentiels pour atteindre les résultats souhaités et les aspirations des diverses parties prenantes, institutions, disciplines et secteurs à toutes les échelles.
- **Assurer une coordination efficace** - Une coordination structurée et efficace est nécessaire entre les différents organismes associés à la Grande Muraille Verte, y compris des rôles et des responsabilités clairs associés à l'élaboration des politiques, à la coordination et à la gestion, à l'assistance technique et à la mise en œuvre, à la communication et au partage des connaissances, ainsi qu'au suivi et à l'établissement de rapports.
- **Adopter une approche systémique** - Cela nécessite la prise en compte de dimensions économiques, environnementales, sociales, culturelles, institutionnelles et politiques complexes et interconnectées.

- **Utiliser des approches structurées fondées sur des données probantes et l'expérience** - L'élaboration des politiques, la planification, la conception, la prise de décision, la mise en œuvre et la gestion adaptative doivent être fondées sur des données probantes et une expérience solide.
- **Développer les capacités, modifier les comportements, partager les connaissances et étendre les pratiques qui fonctionnent** - Les progrès dans les pratiques évolutives et positives, l'intégration des sciences du comportement dans le développement des capacités, les nouvelles technologies et applications pour un meilleur partage des connaissances et les techniques d'extension structurées peuvent être adoptés au profit de l'initiative de la Grande Muraille Verte pour aller de l'avant.
- **Attirer et déployer des capitaux** - Il existe de plus en plus de possibilités de capter et de canaliser des ressources provenant de divers flux et modèles de financement qui encouragent et soutiennent la restauration des paysages, tels que les plateformes d'investissement et les marchés de financement verts, les partenaires du secteur privé et les associations villageoises d'épargne et de crédit.
- **Sonder l'horizon avec l'analyse prospective** - L'analyse prospective offre un cadre et un ensemble d'outils interactifs permettant de planifier en fonction de niveaux élevés d'incertitude et de complexité. Elle peut être appliquée pour favoriser la résilience, l'agilité et l'adaptabilité dans la planification d'un monde en constante évolution.

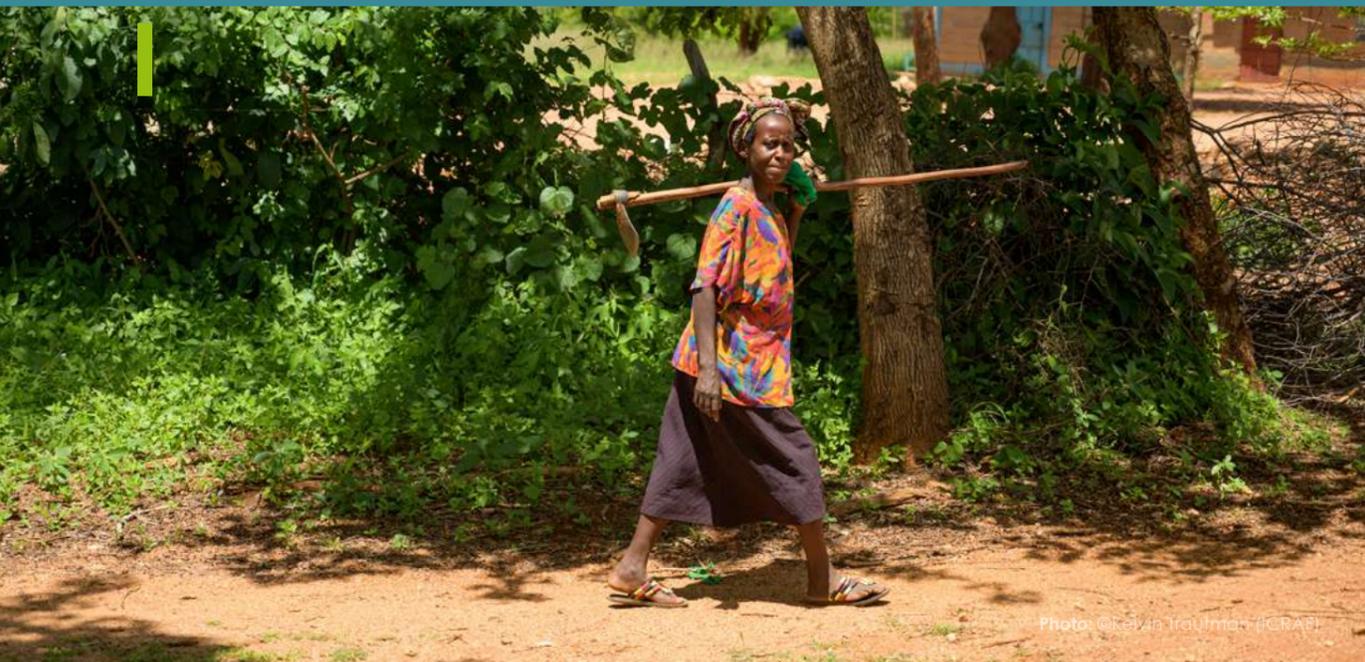


Photo: © Kelvin Trautman (ICRAF)

12. Initiative pour des solutions fondées sur la nature. 2023. [Qu'est-ce que l'initiative pour des solutions fondées sur la nature et quels sont ses objectifs?](#) Université d'Oxford.

13. Réduction du projet. 2023. [Agriculture de conservation.](#)

14. Banque mondiale. 2021. [L'agriculture intelligente face au climat.](#)

ENCADRÉ 2. Approches indicatives pour soutenir la restauration et le renforcement de la résilience dans les pays en développement. Nouveau paradigme

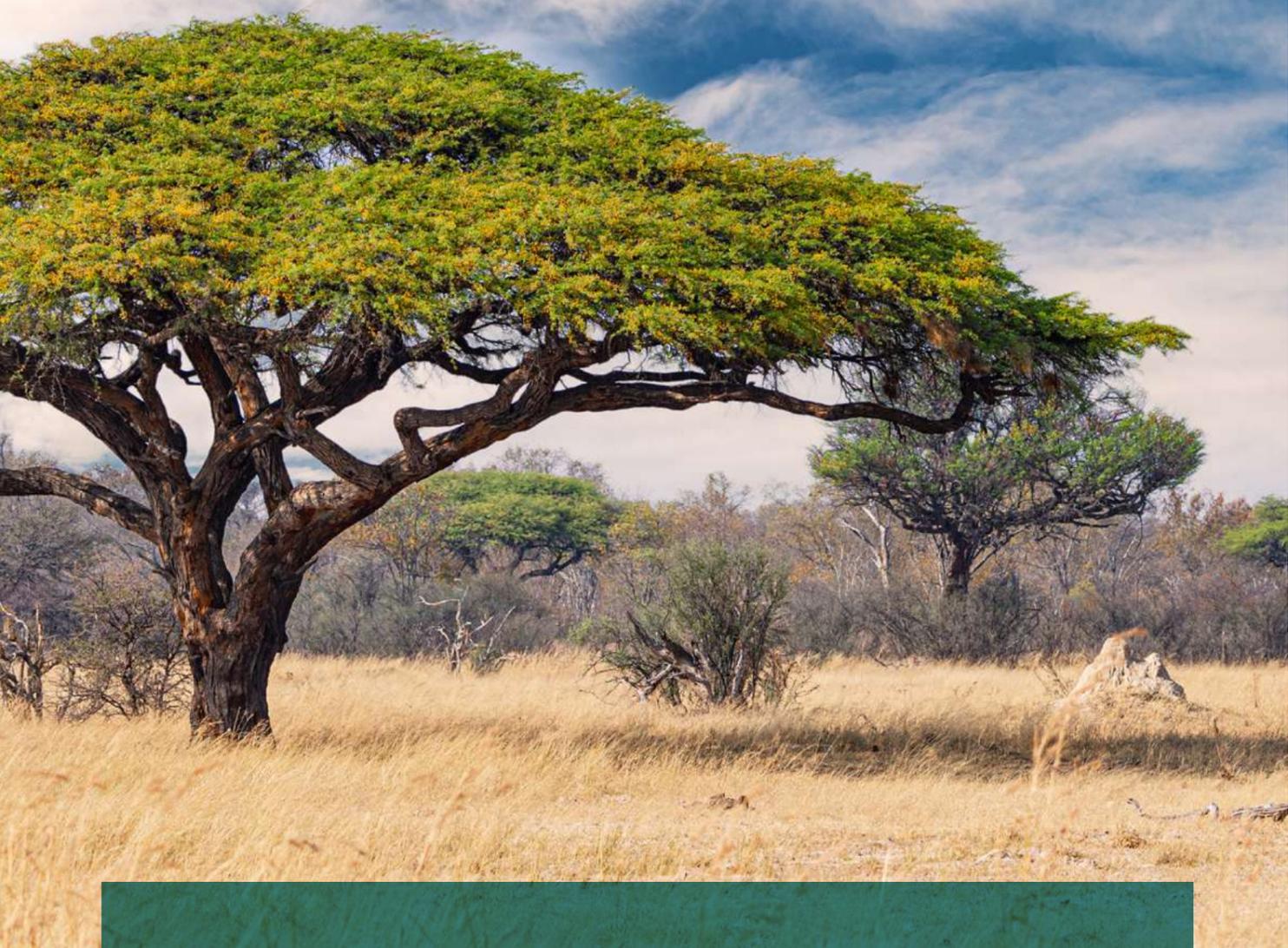
- **Les approches fondées sur la nature** - impliquent de travailler avec la nature pour relever les défis sociétaux, en apportant des avantages à la fois au bien-être humain et à la diversité biologique.¹²
- **L'agriculture de conservation** - utilise des cultures de couverture, la rotation des cultures et un labourage minimal pour produire des cultures annuelles. Elle protège les sols, évite les émissions et séquestre le carbone.¹³
- **L'agriculture intelligente face au climat** - est une approche intégrée de la gestion des paysages - terres cultivées, bétail, forêts et pêcheries - qui répond aux défis interdépendants de la sécurité alimentaire et du changement climatique.¹⁴
- **L'agroforesterie** - est le nom collectif regroupant les systèmes et technologies d'utilisation des terres dans lesquels des plantes pérennes ligneuses (arbres, arbustes, palmiers, bambous, etc.) sont délibérément utilisées sur les mêmes unités de gestion des terres que les cultures agricoles et/ou les animaux, dans une certaine forme d'arrangement spatial ou de séquence temporelle.¹⁵
- **Régénération Naturelle Assistée** - il s'agit de la gestion sélective des arbres et arbustes qui se régénèrent naturellement à partir de souches, de graines ou de racines. Cette pratique implique également l'adaptation des connaissances locales en matière de gestion des espèces d'arbres qui se régénèrent et est généralement pratiquée dans les zones agricoles.
- **Gestion Participative des Pâturages** - travail avec les institutions coutumières dans les zones pastorales arides pour renforcer les capacités des communautés à gérer leurs pâturages. Le processus comprend la création de comités de gestion qui élaborent des plans de gestion des ressources favorisant la résilience au changement climatique, comme la restauration des zones de pâturage.¹⁶
- **Le pâturage planifié holistique** - est un processus de planification visant à intégrer la production animale à la production végétale, faunique et forestière, tout en veillant à la régénération continue des terres, à la santé et au bien-être des animaux, ainsi qu'à la rentabilité.¹⁷

15. FAO, 2015. <https://www.fao.org/forestry/agroforestry/80338/en/>

16. Bullock R., Miriti P., Lopez D.E. 2022. Gestion participative des parcours : Comprendre l'engagement des femmes et les implications pour le changement social. Présenté au CGIAR GENDER Science Exchange, Nairobi, 12-14 octobre 2022. Nairobi: Institut international de recherche sur l'élevage. Flintan F., Diop A. and Coulibaly M. 2022. Mémoire: Opportunités pour la gestion participative des parcours (PRM) dans l'initiative de la Grande Muraille Verte au Mali et au Sénégal. Nairobi, Kenya: ILRI.

17. Savory. 2015. Qu'est-ce que le pâturage planifié holistique ? <https://savory.global/wp-content/uploads/2017/02/about-holistic-planned-grazing.pdf>

CADRAGE STRATÉGIQUE DE LA STRATÉGIE DE L'INITIATIVE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE



Cette stratégie est un document de planification stratégique décennal (2024-2034) qui définit les principales priorités, les domaines d'intervention et les champs d'action nécessaires pour intensifier les activités de restauration des terres et de renforcement de la résilience associées aux paysages agricoles, pastoraux et forestiers

sur l'ensemble du continent africain. Cette stratégie est conçue comme un document vivant et évolutif pour suivre le rythme des dernières avancées scientifiques et technologiques et d'autres développements mondiaux, continentaux, sous-régionaux et nationaux. En tant que telle, la stratégie sera révisée tous les cinq ans.

Aspirations et objectifs de la stratégie



VISION

D'ici 2034, les régions arides d'Afrique seront transformées en régions socialement, économiquement et écologiquement résilientes et stables.



OBJECTIF GLOBAL

Renforcer la résilience des communautés, des écosystèmes et des économies dans les zones arides africaines en améliorant les conditions de vie des populations, en améliorant l'état et la santé des écosystèmes, en plaidant et en mobilisant des ressources, en renforçant la collaboration institutionnelle et en promouvant la cohérence des politiques.



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Promouvoir les initiatives locales d'aménagement du territoire, de restauration des terres et de renforcement de la résilience, ainsi que les activités entrepreneuriales et de subsistance fondées sur la nature, qui améliorent le bien-être et les revenus des communautés et les rendent plus autonomes, en particulier les femmes et les jeunes.

Catalyser l'inclusion, l'alignement, la coopération et l'appropriation de la restauration des terres et du renforcement de la résilience dans les stratégies, politiques, programmes et plans connexes.

Promouvoir la cohérence des politiques, l'alignement et un discours commun dans les stratégies, les politiques, les programmes et les plans.

Investir dans des pratiques fondées sur la nature et des approches paysagères inclusives pour la restauration et la gestion durables des terres, de l'eau et de la biodiversité afin de soutenir des chaînes de valeur résilientes, et les développer.

Encourager des environnements de prise de décision et de gestion adaptative orientés vers les systèmes, intersectoriels et coordonnés, qui facilitent l'intégration des activités de toutes les parties prenantes, de tous les secteurs et de toutes les échelles.

Renforcer la capacité de l'Afrique à mobiliser des ressources à plusieurs niveaux.

Encourager des environnements de prise de décision et de gestion adaptative orientés vers les systèmes, intersectoriels et coordonnés, qui facilitent l'intégration des activités de toutes les parties prenantes, de tous les secteurs et de toutes les échelles.

Développer, investir et soutenir les infrastructures économiques et environnementales facilitant le passage à une économie verte et circulaire.



AXE 1

Renforcer le leadership, la gouvernance et l'engagement politique



AXE 2

Co-concevoir et mettre en œuvre des voies vers une restauration, une résilience et un développement transformateurs



AXE 3

Renforcer les moyens de mise en œuvre de la restauration de paysages résilients



AXE 4

Tirer parti des initiatives existantes



Principes

La stratégie s'articule et s'appuie sur des principes clairs, notamment:

- L'initiative et la propriété de l'Afrique;
- La promotion de l'intégration africaine;
- La promotion des valeurs culturelles des populations africaines;
- La solidarité;
- La subsidiarité;
- L'appropriation et le leadership locaux, les approches inclusives et centrées sur les populations;
- Les approches transformatrices en matière de genre, l'équité et le partage des bénéfices;
- Le respect et l'intégration des connaissances, pratiques et préférences traditionnelles et indigènes;
- Le développement et le renforcement de partenariats diversifiés;
- La prise en compte de la justice et de l'équité et la garantie de transitions justes pour l'intensification de la restauration des terres;
- L'intersectionnalité;
- La transparence, la responsabilité, l'efficacité et la gestion adaptative;
- Aligner les plans et les priorités sur une approche globale de l'économie et des systèmes;
- Promouvoir une collaboration et une coordination efficaces entre les disciplines, les secteurs et les institutions;
- Utiliser des approches structurées fondées sur les preuves et l'expérience qui relie la science, la pratique et la politique;
- Développer les capacités, modifier les comportements, partager les connaissances et étendre les pratiques qui fonctionnent;
- Promouvoir un accès sûr et des droits d'utilisation des terres, des arbres et des autres ressources;
- Promouvoir les investissements à forte intensité de main-d'œuvre;
- Promouvoir la valeur partagée, la gouvernance environnementale et sociale;
- Attirer et déployer des capitaux.



Parties prenantes et bénéficiaires

Le succès de cette stratégie dépend fortement de l'engagement et de la participation active des bénéficiaires et des parties prenantes à son élaboration et à sa mise en œuvre. Les principaux bénéficiaires de l'initiative de la Grande Muraille Verte sont les petits exploitants agricoles, les pêcheurs et les ménages pastoraux, ainsi que d'autres acteurs de l'économie et des paysages ruraux. Cependant, de nombreuses institutions locales, régionales, nationales et internationales bénéficieront également des paysages restaurés de la Grande Muraille Verte et sont des acteurs clés pour assurer son succès. Ces autres bénéficiaires et parties prenantes représentent des organismes internationaux

et des décideurs gouvernementaux, des agents techniques et des organisations non gouvernementales et de la société civile, des institutions scientifiques et universitaires, des organisations communautaires et agricoles, pastorales et forestières, des groupes de femmes et de jeunes, des médias, des entreprises rurales, d'autres organismes du secteur privé et diverses entités de financement et d'investissement. La définition des rôles et responsabilités respectifs des diverses parties prenantes et des bénéficiaires est importante pour concevoir une coordination et une collaboration structurées entre toutes les parties.



Méthodologie d'élaboration de la stratégie

La stratégie a été élaborée en partant du principe que la création d'un document fondé sur des preuves et des expériences reposait sur des sessions consultatives avec des individus, des institutions et des représentants de différents groupes de parties prenantes et de groupes thématiques.

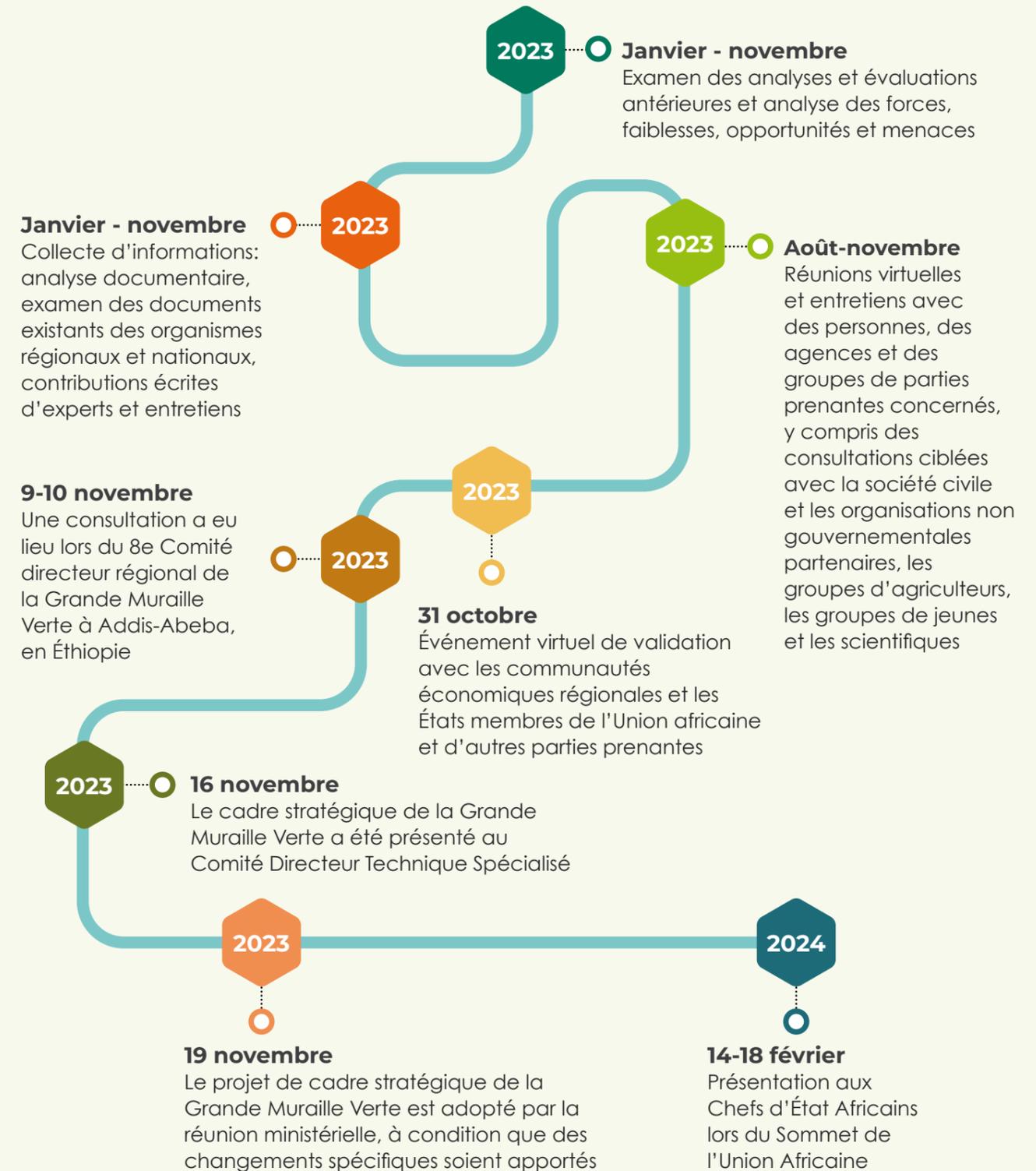


Figure 7. Méthodologie d'élaboration de la stratégie, processus de validation et délais.

Axes d'interventions stratégiques

La stratégie comporte quatre axes d'intervention stratégique, conçus pour soutenir la réalisation de la vision et des objectifs de la Grande Muraille Verte. La stratégie propose des actions prioritaires spécifiques pour chacun des domaines d'intervention identifiés dans les axes d'intervention stratégiques 1 à 4.



AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 1. Améliorer le leadership, la gouvernance et l'engagement politique

Cet axe vise à améliorer le leadership, la coordination, la coopération, la gouvernance et l'engagement politique nécessaires pour soutenir et permettre efficacement les efforts de restauration et de résilience des paysages à toutes les échelles.



Domaines prioritaires indicatifs

Susciter et garantir l'engagement politique nécessaire à la réalisation des objectifs de l'initiative de la Grande Muraille Verte.

- Collaborer à l'élaboration et à l'adoption de documents d'orientation qui analysent les rapports coûts/bénéfices de diverses mesures de restauration du paysage par intervention directe ou indirecte.
- Veiller à ce que, à toutes les échelles, les dirigeants comprennent et soulignent la primauté de la restauration et de la résilience des paysages par le biais de politiques et d'investissements.
- Rehausser le profil politique de la Grande Muraille Verte au plus haut niveau en en faisant une initiative multisectorielle, multi-agences et multi-échelles.
- Renforcer les perspectives des États membres en ce qui concerne les objectifs de la Grande Muraille Verte en alignant leurs politiques et engagements nationaux et en soutenant les coalitions multipartites et multiéchelles.
- Organiser une série d'événements d'exposition, de réflexion et de dialogue aux niveaux régional et national, tout au long de la période de mise en œuvre.

Renforcer le leadership, la gouvernance, l'efficacité et la transparence de l'initiative de la Grande Muraille Verte et de ses agences.

- Examiner les capacités de réflexion systémique, de gestion des risques et de gestion de l'incertitude dans le cadre de la planification de défis intégrés complexes.
- Créer des critères clairs pour étayer les efforts considérés comme contribuant à la grande muraille Verte.
- Définir clairement et articuler les relations et les mécanismes de coordination entre les organisations qui influencent la réalisation des objectifs de la Grande Muraille Verte.
- Créer un conseil consultatif composé de différents groupes de parties prenantes afin de participer à la prise de décision inclusive et de la soutenir.
- Définir des indicateurs solides et des moyens de mesurer l'intégration intersectorielle dans la planification, l'examen des données et la prise de décision.
- Élaborer et adopter des protocoles de communication et d'établissement de rapports clairs et communs.

Positionner, aligner et intégrer les efforts de la Grande Muraille Verte dans des politiques, des mandats et des engagements interdépendants à des échelles imbriquées.

- Aux niveaux mondial et continental, cartographier les points de levier de la résilience des écosystèmes et des moyens de subsistance de la Grande Muraille Verte par rapport aux accords multilatéraux sur l'environnement et aux objectifs de développement durable, à l'Agenda 2063, à la plateforme commune africaine sur le système alimentaire et à d'autres politiques et stratégies connexes.
- Au niveau national, cartographier les points de levier de la restauration des écosystèmes et de la résilience des moyens de subsistance associés aux engagements pris au niveau national.
- Aux niveaux national, infranational et local, communiquer les relations entre les engagements et les objectifs, et soutenir les actions intégrées.

Approfondir et élargir la collaboration entre divers partenariats pour la résilience à différentes échelles.

- Là où elles existent, continuer à soutenir des coalitions de la Grande Muraille Verte fortes et inclusives au niveau national.
- Les entités de la Grande Muraille Verte et les ministères compétents devraient: coopérer pour créer des partenariats fonctionnels; coordonner leur travail pour concevoir et faciliter les services publics qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Grande Muraille Verte; renforcer et encourager les capacités des acteurs locaux en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes; et encourager la croissance d'entreprises agroalimentaires locales enracinées et dirigées par des entrepreneurs locaux.
- Identifier et soutenir les champions à différentes échelles pour qu'ils travaillent intentionnellement entre les niveaux afin de consolider et d'exploiter les opportunités et les synergies.
- Soutien au plaidoyer pour promouvoir les campagnes nationales de restauration des terres et de résilience et la mobilisation des groupes locaux pour accélérer la mise à l'échelle.
- Célébrer et mettre en évidence les meilleures pratiques en créant des processus d'attribution et de reconnaissance.

Analyser les obstacles et les incitations à la création d'un cadre économique et institutionnel plus favorable à une gouvernance efficace, à la résilience, à la stabilité et à la sécurité.

- Procéder à un examen rigoureux des obstacles et des causes sous-jacentes de l'impasse en matière de gouvernance, de coordination et de leadership dans l'ensemble de la cascade politique.
 - Élaborer et suivre des mécanismes de renforcement mutuel et mettre en place des mécanismes de contrôle de la qualité.
 - Définir des objectifs mesurables pour la transition vers des objectifs liés de gouvernance efficace, de résilience, de stabilité politique et de sécurité humaine.
 - Utiliser des outils de suivi, d'établissement de rapports et de vérification pour améliorer la responsabilité et l'établissement de rapports sur le financement et les actions connexes.
- Élaborer un cadre pour une coopération et un soutien internationaux efficaces, y compris une collaboration Sud-Sud et Nord-Sud.



Photo: ©Kelvin Kaufman (ICRAF)

“

AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 2.

Co-concevoir et mettre en œuvre des voies vers la restauration, la résilience et le développement transformateurs

Un changement de système dans la résilience des paysages et des moyens de subsistance nécessite une transition vers des solutions résilientes, fondées sur la nature, des réformes politiques et de gouvernance, des changements de comportement, un engagement communautaire, la connectivité, une gestion adaptative et des transformations entrepreneuriales et économiques liées à la santé des fonctions et des services des écosystèmes.

Cet axe articule les stratégies et les actions qui contribueront directement à la résilience des paysages et des moyens de subsistance, y compris l'amélioration de la santé des terres et des sols, de la diversité biologique, des cycles de l'eau efficaces, des revenus provenant d'une agriculture respectueuse de la nature, des efforts pastoraux et forestiers et des activités entrepreneuriales connexes, ainsi que de la sécurité alimentaire et de la nutrition aux niveaux infranational et local.



Domaines prioritaires indicatifs

Rassembler les capacités administratives, scientifiques, de mise en œuvre et d'engagement pour adapter et étendre la restauration des paysages et la gestion des écosystèmes.

- Promouvoir la gestion intégrée des ressources naturelles, l'amélioration des fonctions des écosystèmes et l'augmentation de la fourniture durable de services écosystémiques afin de renforcer la résilience, d'améliorer la sécurité alimentaire et d'accroître les revenus ruraux.
- Regrouper les pratiques agroécologiques fondées sur la nature et basées sur des systèmes harmonisés de gestion des connaissances.
- Garantir l'autonomisation et le leadership des utilisateurs des terres et des communautés et mettre en place des mécanismes de gouvernance inclusive des terres, des arbres, de l'eau et des autres ressources.
- Développer des compétences de base en matière d'engagement et de facilitation au niveau local.
- S'appuyer sur les mécanismes existants ou en créer de nouveaux pour une planification participative imbriquée de la résilience des paysages, des bassins versants et de l'utilisation des terres à toutes les échelles.

Promouvoir un leadership inclusif et des entreprises économiques foncières résilientes ainsi que des activités entrepreneuriales pour les hommes, les femmes et les jeunes.

- Promouvoir des structures de gouvernance qui reconnaissent et soutiennent les femmes en tant que leaders.
- Promouvoir un équilibre plus équitable dans les charges de travail et dans le partage des avantages économiques et sociaux entre les femmes et les hommes.
- Encourager fortement la participation et le leadership des femmes et des jeunes dans le développement rural, les activités de restauration des écosystèmes et les activités entrepreneuriales.
- Promouvoir les emplois verts dans les zones rurales et optimiser le potentiel d'emploi des jeunes et des femmes.
- S'appuyer sur l'esprit d'entreprise des jeunes ruraux pour renforcer leur engagement et leur leadership dans les entreprises et les chaînes de valeur agricoles, pastorales et basées sur les produits naturels.

Investir dans des chaînes de valeur intégrées et des emplois qui favorisent la santé des terres, l'efficacité des cycles hydriques et la diversité biologique.

- Promouvoir et renforcer les capacités et les compétences en matière de gestion intégrée des paysages et des systèmes agricoles.
- Adopter, déployer et renforcer les services mobiles de conseil et d'orientation axés sur la demande.
- Soutenir l'innovation d'agriculteur à agriculteur et l'innovation menée par les agriculteurs.
- Entreprendre des processus d'analyse et de développement du marché qui encouragent la croissance d'entreprises agroalimentaires et de chaînes de valeur à caractère positif ancrées localement.
- Promouvoir les chaînes de valeur basées sur la nature (arbres, cultures, plantes) et renforcer les marchés des produits forestiers non ligneux.
- Promouvoir les chaînes de valeur de l'élevage, y compris le développement de produits à forte valeur ajoutée qui contribuent à une meilleure gestion des paysages.
- Créer la capacité des utilisateurs locaux des terres à s'engager dans des chaînes de valeur renforcées et à en tirer profit.

Investir dans des infrastructures résistantes au climat et dans l'accès aux énergies renouvelables.

- Promouvoir et populariser l'utilisation à grande échelle des énergies renouvelables.
- Encourager l'esprit d'entreprise dans le domaine de l'énergie rurale.
- Construire les infrastructures nécessaires pour assurer la connectivité des communications et les pépinières d'entreprises pour les petites et moyennes entreprises.

Promouvoir la restauration des terres et la résilience des communautés en développant des approches socio-écologiques et politiques, des outils et des options contextualisées.

- Collaborer pour faire en sorte que les femmes, les ménages et les communautés aient des droits de propriété et d'utilisation clairs sur leurs ressources naturelles.
- Promouvoir les mécanismes de gouvernance locale des ressources naturelles avec une capacité de gestion financière développée.
- Élaborer et diffuser, par le biais d'un programme de formation des formateurs, une boîte à outils itérative pour le changement de comportement qui tienne compte de l'hétérogénéité des contextes.
- Faciliter l'apprentissage mutuel entre les communautés en mettant l'accent sur les pratiques agroécologiques et de reverdissement.
- Les transactions financières devraient, dans la mesure du possible, être effectuées par le biais de systèmes de paiement mobiles, qui facilitent une comptabilité transparente.
- Soutenir l'élaboration conjointe de règles, de règlements et de conventions en matière de gouvernance des ressources naturelles locales.
- Catalyser et soutenir les campagnes et les mouvements de restauration au niveau local.
- Mettre en place un programme de prospective communautaire, d'examen de la gouvernance locale et de co-imagination des pratiques et des investissements.

Promouvoir la restauration des terres et le renforcement de la résilience sous l'égide des communautés en développant des approches, outils, pratiques et options fondés sur la nature, l'agroécologie et le reverdissement.

- Favoriser la plantation d'arbres avec des espèces soigneusement sélectionnées et promouvoir la régénération des arbres grâce à des pratiques simples et très rentables.
- Promouvoir des interventions simples et largement éprouvées de restauration du cycle de l'eau et des terres.
- Appliquer des pratiques d'agriculture régénératrice (agroécologie, permaculture, etc.) pour accroître la fertilité et la santé des sols.
- Encourager les communautés à conserver, échanger et commercialiser les semences.
- Optimiser la gestion des systèmes de pâturage du bétail.
- Intégrer les éleveurs nomades dans les plans de gestion des ressources naturelles à l'échelle du paysage.
- Encourager la cohérence communautaire pour la restauration des paysages.

Investir dans un soutien scientifique coordonné, fondé sur l'expérience et dans la création d'un cadre de suivi commun.

- Convenir d'une liste commune d'indicateurs sociaux, économiques et de santé des écosystèmes pour le processus, l'impact et le changement de comportement.
- Utiliser des mécanismes de surveillance communautaires scientifiquement étayés et créer des liens intentionnels entre les chercheurs transdisciplinaires africains et les scientifiques citoyens.
- Encourager les équipes scientifiques transdisciplinaires ou pluridisciplinaires.
- Intégrer des dialogues fondés sur des données probantes et des expériences au niveau local dans des formats accessibles.
- Intégrer une planification, une prise de décision et une mise en œuvre, un suivi, un apprentissage, une évaluation et une gestion adaptative accessibles et fondés sur des données probantes et l'expérience.
- Faciliter l'apprentissage croisé entre les communautés.



AXE D'INTERVENTION STRATÉGIQUE 3. Renforcer les moyens de mise en œuvre pour une restauration résiliente des paysages

Cet axe d'intervention se concentre sur les approches clés, les partenariats, le développement des capacités, le financement, l'échange de connaissances et les outils qui servent de support à la mise en œuvre des axes 1 et 2.



Domaines prioritaires indicatifs

Renforcer les flux financiers et la mobilisation des ressources grâce à des mécanismes de financement nouveaux et innovants.

- Assurer la pleine responsabilité des institutions africaines dans la mobilisation et l'exploitation des ressources financières pour la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte.
- La Commission de l'Union africaine devrait élaborer une stratégie de sensibilisation aux ressources et plaider en faveur du financement de la lutte contre le changement climatique.
- Synergie des sources d'investissement de la Grande Muraille Verte.
- Synergie des capacités nationales et locales pour mobiliser les ressources financières nationales et internationales.
- Intégrer les autorités infranationales dans les initiatives de financement.
- Encourager les acteurs du secteur privé dans les activités liées aux ressources naturelles.
- Encourager l'application de cadres environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise.

Développer des partenariats créatifs et dynamiques et une coordination efficace.

- Améliorer la coordination entre les partenaires existants. coordination entre les différents secteurs gouvernementaux.
- Intégrer les partenariats communautaires, pratiques, scientifiques et politiques. ● Établir des partenariats avec des organisations confessionnelles.
- Établir des partenariats entre le marché, le secteur public et le secteur civil. ● Établir des partenariats avec les chefs traditionnels et les gardiens des connaissances indigènes.
- Assurer des partenariats et une

Garantir un leadership et une participation inclusive, en particulier celle des femmes et des jeunes.

- Augmenter la représentation des femmes et des jeunes dans les politiques et les règlements relatifs à la restauration des terres et au renforcement de la résilience, notamment en ce qui concerne l'accès à la terre et aux ressources ligneuses.
- Soutenir les innovations et l'apprentissage social qui catalysent les changements dans les normes et les comportements socioculturels.
- Améliorer l'éducation, le partage des connaissances et la sensibilisation aux approches transformatrices en matière de genre et de jeunesse.
- Mener régulièrement des programmes de sensibilisation et de plaidoyer sur l'égalité des sexes et des jeunes, l'inclusion et le leadership.
- Veiller à ce que les pratiques de reverdissement, de régénération et de renforcement de la résilience tiennent compte de l'égalité des sexes et de la jeunesse, le cas échéant.
- Veiller à ce que les groupes communautaires composés de personnes de sexe et d'âge différents disposent des compétences techniques et de planification, de gestion et de suivi nécessaires.
- Créer et soutenir des campagnes et des mouvements communautaires locaux.
- Promouvoir les jeunes et les femmes dans les activités entrepreneuriales et les chaînes de valeur naturelles à l'impact positifs.

Développer les capacités et l'échange de connaissances pour le renforcement des compétences et les changements comportementaux.

- Renforcer les capacités institutionnelles en matière de gouvernance, de coordination, de transparence et d'élaboration des politiques.
- Améliorer l'éducation formelle afin de développer les capacités de réflexion critique et systémique, les compétences non techniques et techniques, la conception centrée sur l'homme et l'économie, en jetant les bases de la compréhension des dimensions de la restauration des paysages et de la résilience des moyens de subsistance, ainsi que de la manière d'y parvenir.
- Renforcer les compétences techniques locales en matière de pratiques de restauration des paysages.

Utiliser des outils efficaces d'engagement et de planification tels que les analyses prévisionnelles, les approches d'échelonnement, la cartographie et l'analyse participatives et des parties prenantes, les systèmes d'information géographique et les données spatiales, les cadres de planification de la restauration, la planification participative de l'utilisation des terres, les systèmes d'aide à la décision, les plateformes de collaboration en ligne, et les outils de suivi et d'évaluation.

Développer une communication efficace, des approches de plaidoyer et une visibilité.

- Évaluer la visibilité historique de la Grande Muraille Verte et les efforts de communication.
- Élaborer un plan de sensibilisation et une approche de communication interne et de partage des connaissances.

ENCADRÉ 3. Pourquoi investir dans la restauration des paysages?

Il existe une multitude d'informations sur le coût de l'inaction en matière de restauration de la santé des sols. Le coût de la dégradation des terres et des sols en Afrique est estimé à 65 milliards d'USD et devrait atteindre des milliers de milliards d'USD d'ici 2050 si aucune mesure n'est prise.¹⁸ Au niveau mondial, les avantages économiques d'une gestion durable des terres ont été estimés à 75,6 billions d'USD.¹⁹ En outre, chaque investissement d'un dollar, qu'il soit public ou privé, dans des actions nettes de zéro et positives pour la nature, y compris la conservation et la restauration des écosystèmes, pourrait générer entre 7 et 30 dollars de plus dans l'économie au sens large.²⁰ Il a également

été rapporté que la restauration des prairies peut rapporter jusqu'à 35 USD pour 1 USD investi.²¹ Ainsi, les investissements dans les interventions de restauration des terres ont un rendement énorme.

Actuellement, les investissements mondiaux dans les solutions basées sur la nature s'élèvent à 200 milliards d'USD et les besoins d'investissement annuels devraient tripler d'ici 2030 pour atteindre 542 milliards d'USD.²² En Afrique, les besoins d'investissement sont estimés à 21 milliards d'USD par an, mais d'autres scénarios²³ montrent que les besoins de financement en Afrique pourraient être plus importants.

18. Raes, L., Buffle, P., Williamson, Z., Benson, S., Ding, H. and McBreen, J. 2023. *Un guide pour investir dans la restauration des paysages afin de soutenir les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires. Réduire les risques, augmenter la résilience, récolter les bénéfices.* Gland, Suisse: UICN et Londres, Royaume-Uni : FOLU.

19. ELD Initiative. 2015. Rapport à l'intention des responsables politiques et des décideurs : Tirer des avantages économiques et environnementaux de la gestion durable des terres. www.eld-initiative.org

20. Ding, H., Faruqi, S., Wu, A., Altamirano, J.C., Anchondo Ortega, A., Verdone, M., Zamora Cristales, R., Chazdon, R. and Vergara, W. 2017. *Les racines de la prospérité. L'économie et la finance de la restauration des terres.* Washington, DC, USA: World Resources Institute.

21. De Groot, R.S., Bilgaut, J.m., Van Der Ploeg, S., Aronson, J., Elmqvist, T. and Farley, J. 2013. Avantages de l'investissement dans la restauration des écosystèmes. *Conservation Biology* 27(6), 1286-93.

22. UNEP. 2023. État des finances pour la nature : The Big Nature Turnaround - Repurposing \$7 trillion to combat nature loss. Nairobi.

23. Roe, S., Streck, C., Beach, R., Busch, J., Chapman, M., Daigloglu, V. et al. 2021. Land-based measures to mitigate climate change: potential and feasibility by country (Mesures terrestres pour atténuer le changement climatique: potentiel et faisabilité par pays). *Global Change Biology*, 27, 6025-6058. <https://doi.org/10.1111/gcb.15873>.

ENCADRÉ 4. Le Financement Vert pour la restauration des paysages

La mobilisation des capitaux des secteurs public et privé en faveur d'initiatives favorables à la nature offre la possibilité d'accélérer la mise en œuvre de solutions innovantes et évolutives pour faire face aux crises de la biodiversité et du climat, tout en promouvant une gestion durable des terres et en générant des retours sur investissement financiers et sociaux.²⁴ Voici quelques exemples novateurs de financement vert:

- **Le modèle commercial FinTech** réduit les coûts, améliore la qualité des services et renforce la résilience du système financier pour absorber une série de chocs.²⁵ En Afrique, l'écosystème FinTech comprend les paiements et les envois de fonds, les prêts et les financements, les assurances, InvesTec, les finances personnelles, la chaîne de blocs et l'open banking.
- **Le Web 3.0**, la nouvelle génération d'Internet, met l'accent sur la décentralisation, l'interopérabilité et le contrôle des données par l'utilisateur. Les technologies émergentes offrent la possibilité de développer et de s'engager dans des plateformes à source ouverte où les communautés de base peuvent aligner leurs valeurs sur la culture locale et démontrer les résultats positifs de la nature, en exploitant les données et les outils de rapport à faible coût, tout en attirant des investissements de sources extérieures.
- **Regen Network** est une plateforme et un écosystème basés sur la blockchain qui se concentre sur la conservation environnementale et écologique, la durabilité et l'agriculture régénérative, en créant un marché pour les services écosystémiques afin de suivre les pratiques durables dans l'agriculture et la gestion des terres. Il encourage les activités qui contribuent à la régénération et à la durabilité des systèmes naturels en permettant aux agriculteurs et aux gestionnaires des terres d'identifier, d'évaluer et d'échanger des crédits de services écosystémiques vérifiés.
- **Le financement intégré du paysage** permet des investissements locaux qui, ensemble, soutiennent et restaurent les ressources naturelles dont dépendent les moyens de subsistance et les économies à long terme. Il s'agit notamment de fonds spécifiques aux paysages, de fonds paysagers qui investissent dans plusieurs paysages, de collaborations d'investisseurs et de fondations basées sur le lieu, d'institutions de financement du développement axées sur le paysage et d'obligations paysagères.

24. Gómez S., Purata S., Rodríguez E. 2023. Les voies du déblocage du financement privé pour les solutions basées sur la nature. Project update. Institut des ressources mondiales

25. Tamasiga P., Onyeaka H., Ouassou E.H. 2022. Débloquent l'économie Verte dans les pays africains : An Integrated Framework of FinTech as an Enabler of the Transition to Sustainability (Un cadre intégré de FinTech en tant que catalyseur de la transition vers la durabilité). Energies, 15, 8658. <https://doi.org/10.3390/en15228658>.



AXE STRATÉGIQUE 4. Tirer parti des initiatives existantes

Cet axe se concentre sur les efforts et initiatives existants et à l'avenir qui peuvent être capitalisés pour contribuer facilement aux buts et objectifs de la Grande Muraille Verte et avec lesquels la Grande Muraille Verte devrait travailler en étroite collaboration pour une coordination et des synergies efficaces. Dans le cadre de la stratégie, de nombreuses initiatives, projets et approches sont élaborés dans une série de secteurs divers et de catégories transversales.



Domaines prioritaires indicatifs

Restauration des paysages, gestion des bassins versants et renforcement de la résilience

Par exemple: Restore Africa; Reversing Land Degradation by Scaling-up Evergreen Agriculture (Regreening Africa); Knowledge for Great Green Wall Action; Sahel Mosaic; African Forest Landscape Restoration Initiative; African Resilient Landscape Initiative; la Banque africaine de développement; Food Systems, Land Use, and Restoration Impact Programme (Programme d'impact sur les systèmes alimentaires, l'utilisation des terres et la restauration); les programmes du Fonds pour l'environnement mondial ; le Fonds vert pour le climat Scaling-Up Resilience in Africa's Great Green Wall ; Palladium's Regeneration; Economics of Land Degradation Initiative; One billion Trees; Futures Agribusiness; Tree Aid; et 1000 paysages pour 1 milliard de personnes.

Santé du sol et de l'eau

For example: Soil Initiative for Africa; Coalition for Action on Soil Health; WOCAT; et Global Soil Partnership.

Systèmes pastoraux et sylvopastoraux

Par exemple, le cadre politique de l'Union africaine pour le pastoralisme en Afrique: Cadre politique de l'Union africaine pour le pastoralisme en Afrique; Investissements durables pour la restauration à grande

échelle des parcours du Fonds pour l'environnement mondial; Gestion holistique de l'Institut Savory; Année internationale des parcours et des pasteurs; Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel de la Banque mondiale; et Projet de résilience et de reboisement intensif pour la sauvegarde des territoires et des écosystèmes au Sénégal.

Énergies renouvelables

Par exemple, l'initiative pour les énergies renouvelables en Afrique et l'initiative "Desert to Power": L'initiative pour les énergies renouvelables en Afrique et l'initiative "Desert to Power".

Changement climatique et agriculture résiliente au changement climatique

Par exemple: Stratégie et plan d'action de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement résilient (2022-2032); Sommet africain sur le climat; Initiative de financement vert inclusif du Fonds vert pour le climat; Programme intégré sur les risques climatiques pour l'Afrique du Fonds vert pour le climat; et Atlas d'adaptation agricole du CGIAR.

Diversité biologique

Par exemple: Le groupe de travail d'experts sur la biodiversité, le climat, One Health et les solutions basées sur la nature.



MODALITÉS DE COORDINATION ET DE MISE EN ŒUVRE

Des accords entre les institutions, les agences, les partenaires et les parties prenantes sont essentiels pour garantir que les efforts de mise en œuvre associés à la stratégie visent et atteignent les buts et les objectifs décrits. Cela dépendra de la clarté des rôles et des responsabilités, des mécanismes de coordination et des principes d'engagement à l'intérieur et entre les échelles, les secteurs et les parties prenantes. En outre, des flux supplémentaires et plus efficaces d'informations, de communications et de ressources financières permettront une coordination, une mise en œuvre et une gestion adaptative efficaces. Pour mettre en œuvre cette stratégie, tirer parti des atouts des différentes agences, régions et États membres invite à modifier la manière dont l'initiative de la Grande Muraille Verte est gouvernée et située par rapport aux institutions et agences qui y ont contribué par le passé.

Comme la stratégie vise à harmoniser les efforts de ces différents acteurs pour contribuer à l'extension massive de la restauration des paysages et du renforcement de la résilience, cette composante de la stratégie passe en revue les rôles existants des différentes organisations, agences, initiatives et partenaires. Les domaines prioritaires pour soutenir une gouvernance et une coordination efficaces comprennent la co-conception d'ateliers régionaux pour discuter des dispositions de gouvernance de la Grande Muraille Verte et développer conjointement un plan de coordination qui décrit clairement les rôles et les responsabilités des différents acteurs, y compris les organisations non

gouvernementales, les organisations de la société civile, les groupes de jeunes et de femmes, et les entités du secteur privé.

Pour que les conditions d'adhésion soient claires, inclusives et simples dès le départ, la présente stratégie propose un ensemble de critères d'adhésion à l'initiative de la Grande Muraille Verte, ventilés par catégories, notamment pour les États membres, les organisations internationales, nationales et infranationales, les réseaux, les acteurs du secteur privé et les entreprises. Les processus et les critères d'adhésion sont également précisés, notamment l'engagement, l'alignement et la volonté d'adhérer à la vision et aux objectifs de l'initiative de la Grande Muraille Verte. En outre, la stratégie examine les critères applicables aux nouveaux projets contribuant à l'initiative de la Grande Muraille Verte afin de garantir un meilleur alignement.

Pour que l'initiative de la Grande Muraille Verte soit couronnée de succès, la Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les États membres doivent faire preuve d'un leadership engagé pour mobiliser les capacités et les ressources nécessaires à l'extension et à la consolidation des réalisations. À cet égard, la stratégie propose plusieurs mécanismes d'investissement et de mobilisation des ressources qui peuvent être déployés pour réunir les fonds nécessaires à l'extension et à la mise en œuvre, parmi les partenaires extérieurs, les pays membres existants et ceux qui ont l'intention d'adhérer à l'initiative de la Grande Muraille Verte.

Villes Vertes

Par exemple, le projet "Villes Vertes pour la restauration des écosystèmes de la Grande Muraille Verte".

Soutien scientifique

Par exemple, l'Alliance pour l'accélération de l'excellence en science en Afrique : L'Alliance pour l'accélération de l'excellence scientifique en Afrique ; la Surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité en Afrique ; l'Université des sciences agricoles, l'Université de Sassari en Italie.

Conflits climatiques, fragilité et gestion des risques

Par exemple: African Risk Capacity.

Développer des approches et des projets à plus grande échelle

Par exemple: Scaling Scan; et Fonds Vert pour le Climat - Renforcement de la Résilience dans la Grande Muraille Verte d'Afrique.



SUIVI, ÉVALUATION, APPRENTISSAGE ET ADAPTATION

Tout au long de la durée de vie de la Stratégie, de multiples agences, institutions et parties prenantes aux niveaux local, national, régional, continental et international travailleront en étroite collaboration pour garantir la réalisation de la vision, des buts et des objectifs de l'Initiative de la Grande Muraille Verte. Suivi, évaluation, apprentissage et adaptation fournit le cadre et les processus par lesquels ces composantes sont intégrées et soutiennent la conception, la gestion, la mise en œuvre et l'achèvement des actions au sein de la Stratégie. Un plan solide de suivi, d'évaluation, d'apprentissage et d'adaptation est un plan permanent qui soutiendra le changement des systèmes et l'extension de la restauration des paysages et de la résilience des moyens de subsistance nécessaires. Ce plan sera élaboré et budgétisé dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre. Les ressources humaines et les capacités nécessaires à la mise en œuvre d'une approche efficace en matière de suivi, d'évaluation, d'apprentissage et d'adaptation devront être intégrées à l'échelle continentale, sous-régionale, nationale et infranationale.



Actions prioritaires

- Élaborer un plan global de suivi, d'évaluation, d'apprentissage et d'adaptation pour la stratégie;
- Produire un tableau de bord décisionnel facilement accessible et un tableau de bord multidimensionnel pour évaluer les progrès à plusieurs échelles;
- Renforcer les capacités de la Commission de l'Union africaine, des parties prenantes et des organisations et agences partenaires à mettre en œuvre les approches du plan de suivi, d'évaluation, d'apprentissage et d'adaptation; et
- Élaborer un processus d'examen bisannuel, y compris un rapport d'examen bisannuel.

LANCEMENT DU CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE LA GRANDE MURAILLE VERTE

Pour préparer la mise en œuvre solide du cadre stratégique de la Grande Muraille Verte, des activités essentielles sont proposées pour l'année 1 (2024). Ces activités seront essentielles pour consolider l'efficacité de l'inclusion et des responsabilités au sein du comité directeur, la coordination entre les entités régionales de la Grande Muraille Verte, la sensibilisation et la communication à différentes échelles et la mobilisation des ressources pour soutenir les plans régionaux, nationaux et communautaires. Ces activités sont les suivantes:

- Organiser une série d'ateliers en collaboration afin de convenir de mécanismes de coordination efficaces, efficaces et transparents.
- Accueillir des dialogues régionaux sur la gouvernance et la sensibilisation.

- Réalisation d'une analyse des lacunes, d'une analyse SWOT et d'une cartographie des parties prenantes afin de favoriser une représentation plus large dans le processus décisionnel de la Grande Muraille Verte.
- Élaborer des plans d'accompagnement comprenant:
 - Plan de communication/diffusion;
 - Suivi, évaluation, plan d'apprentissage et d'adaptation et élaboration d'un tableau de bord;
 - Cadre pour l'égalité des sexes et la jeunesse;
 - Plan de coordination; et
 - Plan de mobilisation des ressources.

“

Les partenariats et la collaboration entre les secteurs marchand, public et civil sont essentiels pour relever des défis socio-écologiques complexes et intensifier la restauration et la résilience des terres.

CONCLUSION

Investir dans une approche panafricaine de la restauration des paysages, du reverdissement et du renforcement de la résilience est un outil essentiel pour atténuer et s'adapter aux stress et chocs multiples et divers auxquels le continent est confronté. L'initiative de la Grande Muraille Verte cherche à améliorer la coordination et la cohérence des actions entre les parties prenantes africaines en proposant des axes d'intervention clés et des piliers prioritaires. Il s'agit notamment de l'adoption d'approches et d'un leadership participatifs multipartites, multisectoriels et multi-échelles; de l'intégration de la science et des connaissances traditionnelles pour éclairer la prise de décision; de l'adoption de cadres et d'indicateurs de suivi, de réflexion, d'apprentissage et de gestion adaptative; de la planification à long terme; et de la nécessité de donner la priorité et d'explorer de nouvelles voies et incitations financières par le biais de chaînes de valeur basées sur la restauration des terres et d'autres mécanismes de financement novateurs. En outre, la stratégie comprend un plan de mise en œuvre détaillé visant à garantir un soutien coordonné et un alignement de la mobilisation des ressources et des investissements autour des thèmes et secteurs prioritaires du continent. Cela inclut des contributions significatives des communautés, des agriculteurs, des éleveurs, des femmes, des jeunes, ainsi que d'autres groupes vulnérables.

La stratégie, si elle est dotée de ressources suffisantes et mise en œuvre de manière adéquate, mettra l'initiative de la Grande Muraille Verte sur la voie d'une transformation à long terme visant à renforcer la résilience des paysages pour les communautés, les écosystèmes et les économies d'Afrique.

La Commission de l'Union africaine s'attachera immédiatement à répondre à certaines des préoccupations en matière de gouvernance de la Grande Muraille Verte et travaillera à la co-conception d'un dispositif institutionnel et de coordination optimal.

La stratégie a été élaborée sous la direction de la Commission de l'Union africaine, avec l'aimable soutien technique et financier de l'Union européenne et de Catholic Relief Services.

